**Octobre 2019**

**Pour un corridor piétonnier libre d’obstacles**

Très prisées des personnes candidates pour se faire connaître des électeurs, les pancartes électorales présentes dans le couloir piétonnier s’ajoutent aux nombreux défis auxquels les personnes aveugles et malvoyantes font face au quotidien lors de leurs déplacements. C’est pourquoi le Regroupement des aveugles et amblyopes a interpelé les partis politiques avant le déclenchement de la campagne électorale pour leur faire part des bonnes pratiques d’affichage à respecter.

Puisque la canne blanche permet de détecter les obstacles au sol, les personnes aveugles et malvoyantes risquent d’entrer en collision avec les pancartes électorales installées en bordure de trottoir à la hauteur du corps ou du visage. Ainsi, l’Institut Nazareth et Louis-Braille (INLB) et Société logique indiquent que l’affichage, qu’il soit temporaire ou permanent doit être installé de façon à ne pas faire saillie dans le corridor piétonnier et que ce dernier doit être libre d’obstacles sur une hauteur d’au moins 2030 mm  (6’8’’).

La campagne électorale étant maintenant terminée, les pancartes disparaîtront peu à peu du paysage, hormis quelques-unes oubliées ici et là. Ce n’est malheureusement pas pour autant que les personnes aveugles et malvoyantes pourront se déplacer sans obstacle.

En effet, que ce soit en hauteur ou au sol, le corridor piétonnier est trop souvent parsemé d’objets de toutes sortes. Pancartes de travaux publics, panneaux promotionnels pliants, poubelles, vélos accrochés aux poteaux, trottinettes; voilà autant de dangers de collisions qui présentent des risques de chutes et de blessures.

Le RAAMM vous invite à prendre conscience de toutes les entraves que vous semez, involontairement, sur le chemin des personnes aveugles et malvoyantes. Que ce soit devant votre résidence ou votre commerce, svp gardez le trottoir libre d’obstacles.

Si des corridors piétonniers libres d’obstacles facilitent les déplacements des personnes aveugles et malvoyantes, ils assurent également à l’ensemble de la population des déplacements plus fluides et sécuritaires. Que ce soit les personnes à mobilité réduite, les parents avec poussette, les personnes chargées de paquets, tout le monde profitent d’un trottoir bien dégagé. Pourquoi s’en priver?

Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain (RAAMM)

[www.raamm.org](http://www.raamm.org)

[www.facebook.com/RAAMM.mtl](http://www.facebook.com/RAAMM.mtl)

514-277-4401